

Parution

Parution du tome 4 du *Traité de bioéthique*

Parution le 6 septembre aux éditions Erès

Publié le : 26 juin 2018

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

De l'intelligence artificielle, à la génomique, en passant par la procréatique, les neurosciences, la « médecine personnalisée », les données massives, les nanotechnologies, la robotique, bénéficiant avec ses 60 contributeurs des meilleures analyses dans ces domaines en sciences et en humanités, ce tome IV du *Traité de bioéthique* propose une présentation complète et argumentée de la bioéthique aujourd'hui.

Impliqué au cœur des débats relatifs à la bioéthique depuis 2010, ce *Traité de bioéthique* s'enrichit d'un quatrième tome[1] : « les nouveaux territoires de la bioéthique ».

Il convient aujourd'hui de penser la bioéthique au-delà de ses domaines traditionnels et des évolutions strictement biomédicales. Les technologies imposent un nouvel ordre, d'autres modes de penser notre relation au monde, à l'autre, à notre environnement ; nos conceptions de l'homme, de ses capacités, de sa santé. Comment aborder des responsabilités inédites, dans un contexte où l'innovation biomédicale surprend et nous impose des ruptures ainsi que des mutations sans que l'on dispose d'une véritable capacité de maîtrise et de régulation ? Ne convient-il que de s'adapter, sans considérer indispensable de rappeler les valeurs susceptibles d'encadrer certaines pratiques qui pourraient mettre en cause nos principes démocratiques ?

Ce quatrième tome du *Traité de bioéthique* ne se contente pas de compléter l'analyse des évolutions biomédicales au regard d'enjeux éthiques. **Il s'est fixé l'objectif de solliciter les meilleures expertises dans les champs de la « nouvelle bioéthique » afin d'éclairer, à travers des approches documentées, des argumentations pluralistes un processus décisionnel auquel chacun doit pouvoir s'associer.**

Dès lors, il s'inscrit dans la dynamique des contributions aux différentes réflexions proposées dans le cadre de la révision de la loi relative à la bioéthique, et au-delà dans la perspective **d'un accompagnement responsable des choix technologiques qu'il convient de soumettre à une délibération éthique**

[1] *Traité de bioéthique*, Tome I « Fondements, principes, repères », Tome II « Soigner la personne, évolutions, innovations thérapeutiques », Tome III « Handicaps, vulnérabilités, situations extrêmes ».

- [Les auteurs](#)
- [Le sommaire](#)

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)